

**Assemblée générale**

Distr. générale
28 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 49 de l'ordre du jour

Culture de paix

**Lettre datée du 26 novembre 2007, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'ex-République yougoslave de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte de la déclaration relative à la promotion du dialogue et de l'entente mutuelle entre religions et civilisations « Ohrid 2007 » (voir annexe), adoptée lors de la Conférence mondiale sur le dialogue entre religions et civilisations « La contribution de la religion et de la culture à la paix, au respect mutuel et à la coopération », tenue à Ohrid (République de Macédoine) du 26 au 28 octobre 2007.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 49 de l'ordre du jour, intitulé « Culture de paix »

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Goran **Stevcevski**



**Annexe à la lettre datée du 26 novembre 2007 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'ex-République yougoslave de Macédoine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration relative à la promotion du dialogue
et de l'entente mutuelle entre religions et civilisations**

**Conférence mondiale sur le dialogue entre religions
et civilisations : « La contribution de la religion et de la culture
à la paix, au respect mutuel et à la coopération »**

Ohrid (République de Macédoine) du 26 au 28 octobre 2007

Préambule

- Profondément conscients du rôle éminent que joue la foi dans la vie, les valeurs et les codes moraux, ainsi que dans la socialisation générale de chaque personne en tant qu'unité de la société plus large dans laquelle elle s'intègre naturellement;
- Convaincus de la contribution de la foi et de la culture à la paix, à l'entente mutuelle et à la coopération;
- Conscients de l'importance des principes de tolérance, d'entente et de rapprochement pour la coopération entre nations, communautés et pays;
- Œuvrant à l'instauration d'une culture de dialogue, de tolérance et de paix dans le but de promouvoir la prospérité, le progrès social et la coopération entre nations et pays du monde;

Nous, participants à la Conférence mondiale sur le dialogue entre religions et civilisations, chefs spirituels et représentants des communautés religieuses et confessionnelles ainsi que des 50 pays dont nous sommes les ressortissants, mus par le sentiment d'un profond engagement personnel et d'une responsabilité à l'échelle de la civilisation, adoptons à l'unanimité la déclaration suivante :

**Déclaration relative à la promotion du dialogue et de l'entente
mutuelle entre religions et civilisations
« Ohrid 2007 »**

1. Le bien commun, la justice, la solidarité et les droits de l'homme, concrétisés par de nobles paroles et de vertueuses actions, sont nos sources d'inspiration lorsque nous affirmons l'unité du monde que nous nous efforçons de faire progresser et survivre selon les principes moraux et religieux que nous nous appliquons à nous-mêmes comme à autrui. La pratique de la foi devrait conduire à la réalisation des valeurs morales et spirituelles profondes.

2. Nous proclamons qu'il importe de connaître et de pratiquer nos religions respectives, qui parlent de foi, d'espérance et d'amour entre tous et pour tous. Nous déclarons aussi que ce n'est que par la pratique d'une large coopération entre civilisations, sur la base des principes de respect et d'estime mutuels, que nous contribuerons à créer les conditions préalables à l'entente entre religions.

3. L'histoire de l'humanité abonde en exemples de grands exploits et de revers, d'essor et de déclin. La religion est une force motrice, une force qui donne un sens à la vie, des principes moraux et des directives éclairées.
4. Nous condamnons vigoureusement toutes les formes de violence religieuse et leurs justifications. Nous condamnons les persécutions religieuses et tous les types de discrimination et d'action qui bafouent la dignité humaine. Nous demandons aux croyants de toutes les religions d'agir conformément au principe de réciprocité ainsi énoncé : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même ».
5. Nous sommes totalement acquis au renforcement et au développement du dialogue interconfessionnel. Toute religion est fondée sur l'amour. Nous condamnons toute interprétation religieuse qui prêche la terreur étant donné que rien ne peut justifier la terreur et le meurtre. Sachant que les préjugés, la méfiance et la peur engendrent le terrorisme, nous, participants à la Conférence, nous engageons à promouvoir le respect mutuel des cultures et confessions.
6. Nous déclarons que le respect des droits des différentes ethnies et communautés religieuses est essentiel dans la promotion du dialogue entre différentes confessions, civilisations et cultures. Gardant à l'esprit que la diversité religieuse et culturelle devrait conduire à la coopération et à l'entente, nous déclarons qu'en résolvant les problèmes de communautés religieuses et culturelles nationales plus restreintes, tout en respectant les valeurs traditionnelles des communautés majoritaires, bien des raisons d'instabilité intra et infranationales pourraient être supprimées.
7. C'est surtout par l'éducation, clef de la formation d'une forte personnalité morale, que l'on peut promouvoir la tolérance, le dialogue et l'entente entre les religions et les civilisations, le respect des différences, des droits de l'homme et des valeurs traditionnelles et morales. C'est par une éducation appropriée que l'on peut le mieux effacer les stéréotypes et les idées fausses que l'on se fait sur les différentes cultures, religions et civilisations.
8. Nous sommes absolument résolu à sensibiliser l'opinion à la nécessité et à l'importance du respect mutuel entre chefs religieux et croyants. Cette position devrait être également comprise comme une obligation des États qui, par l'éducation des générations montantes, cultivent l'esprit des plus hautes valeurs de la civilisation. Apprendre à vivre ensemble c'est apprendre à reconnaître nos différences comme une richesse et non comme un désavantage. Nous nous engageons à créer un système d'éducation pour une nouvelle génération de jeunes, une génération qui cultivera la tolérance et la coexistence pacifique et non la haine et les préjugés.
9. Nous acceptons pleinement la diversité des croyances religieuses, des traditions culturelles et des expériences des civilisations en tant que réalité des valeurs humaines que nous avons en partage. Il n'y a pas de civilisation, de race, de culture ou de langue qui soit supérieure à une autre.
10. Le nouvel environnement mondial moderne suscite de nombreux nouveaux défis ainsi que des tentations pour les individus, communautés et États. Le dialogue, le respect et l'entente mutuels exigent que se mobilisent les dirigeants politiques, les chefs spirituels, les intellectuels et tous les autres acteurs sociaux. S'engager pour le dialogue entre les différentes civilisations et religions c'est donc aussi s'engager à lutter contre le terrorisme et l'instabilité.

11. Nous soulignons la haute importance de l'autonomisation des femmes.
12. Cette conférence mondiale est une importante réunion qui nous donne l'occasion de voir la réalité, de discerner les obstacles et de trouver des solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Elle nous encourage à renouveler les rencontres et à maintenir les contacts à tous les niveaux, et à déclarer haut et fort aux citoyens de tous les pays que la paix religieuse et la tolérance sont une réalité et que nous allons tous continuer à les défendre.
13. Nous, participants à cette conférence, adressons un message aux organismes des Nations Unies, leur demandant de maintenir l'élan et de renforcer leur engagement à la promotion du dialogue entre religions, cultures et civilisations.
14. Nous cautionnons l'idée d'établir un comité directeur des religions sous les auspices des Nations Unies, qui pourrait faciliter le dialogue entre les religions, les cultures et les civilisations.
15. La déclaration par laquelle nous encourageons le dialogue et l'entente mutuelle entre religions et civilisations, devra être présentée à l'Assemblée générale des Nations Unies, au Haut Représentant du Secrétaire général pour l'Alliance des civilisations, au Conseil de l'Europe, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à la Ligue arabe, à l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à l'Union africaine, à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, à l'Organisation des États américains, au Conseil œcuménique des églises, à l'Organisation internationale de la Francophonie, à d'autres organisations régionales et internationales, ainsi qu'aux gouvernements des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.
